

Préfecture de la région Centre-Val de Loire

Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France – Centre Val de Loire

Élections des conseillers au CRPF par le collège départemental des propriétaires forestiers –Département de SEINE-ET-MARNE (77)

SCRUTIN du 7 février 2017



**PROCES-VERBAL
DES OPERATIONS DE DEPOUILLEMENT DES VOTES**

L'an deux mille dix-sept, les 8 février à 8H30, conformément à l'article R.321-57 du code forestier, se sont réunis à la préfecture de région (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) :

- Mme Murièle MILLOT, Directrice adjointe de la DRAAF, représentant de M. le Préfet de région,

- M. Etienne de MAGNITOT, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France-Centre-Val de Loire,

-M. Laurent DOISNEAU-HERRY, Chef du Bureau des Elections et de la Réglementation Générale, scrutateur,

-M. Patrick BOURBON, Secrétariat Général aux Affaires Régionales, scrutateur,

-Mme Nathalie MILANO, Secrétariat Général aux Affaires Régionales, scrutateur,

Ont procédé au dépouillement et au recensement des votes du collège départemental de SEINE-ET-MARNE (77) pour l'élection des conseillers du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France-Centre Val de Loire :

Les résultats du dépouillement sont les suivants :

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste départementale	2569
Nombre d'enveloppes reçues	711
Nombre d'enveloppes invalides	15
Nombre de votants	696
Nombre de bulletins nuls	9
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	687

Les suffrages obtenus par les candidats sont les suivants :

Catégorie PSG		
Candidat titulaire	Candidat suppléant	Suffrages obtenus
M. François d'AMECOURT	M. Yves ROULIOT	687

En conséquence, ont été proclamés élus en qualité de conseillers du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France-Centre-Val de Loire pour le collège départemental de SEINE-ET-MARNE (77):

- Pour la catégorie PSG (Plan Simple de Gestion Agréé) :

- **M. François d'AMECOURT, titulaire et M. Yves ROULIOT, suppléant**

Après cette proclamation, un exemplaire du présent procès-verbal du recensement général des votes sera adressé sous huitaine à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des entreprises, Services Développement des filières et de l'emploi, Sous-direction Filières forêt-bois, cheval et bio économie, Bureau Réglementation et opérateurs forestiers, 3, rue Barbet de Jouy, 75349 PARIS 07 SP.

Fait et clos à Orléans, le 8 février 2017.

Le représentant
du préfet de région



Le président du CRPF
d'Ile de France-Centre Val de Loire



Les scrutateurs



Ce présent procès-verbal est dressé en double exemplaire. Il est signé par le scrutateurs.